

## **Quand les médias aborderont-ils le thème de la Protection de l'Enfance dans sa globalité ?**

Depuis de nombreuses années, par le biais de reportages et débats, les médias télévisés dénoncent des dysfonctionnements graves au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ayant personnellement œuvré depuis 15 ans à titre bénévole, au sein du dispositif de protection de l'enfance dans le département de Meurthe-et-Moselle, je souhaitais m'exprimer sur le sujet.

### **La protection de l'enfance : une institution peu valorisée dans les médias**

La France est un pays qui garantit la protection de l'enfance (lois 2002, 2007 et 2016). L'intérêt supérieur de l'enfant est inscrit dans la loi. Le législateur fait son travail et la justice intervient dès qu'elle a connaissance d'un cas de maltraitance grave. Le ministère des Solidarités et de la Santé s'est vu doté d'un secrétaire d'Etat dédié à la protection de l'enfance. L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), placée sous la responsabilité des Conseils Départementaux, assure la prise en charge et la gestion des enfants qui lui sont confiés par décision administrative (pour pallier certaines difficultés parentales éducatives) et par décision judiciaire (pour pallier des maltraitances). Des associations partenaires gèrent des établissements d'accueil et d'accompagnement des enfants placés par l'ASE.

***Notre pays dispose d'un arsenal institutionnel pertinent pour assurer la protection de ces enfants et les aider à se restructurer, dispositif qui mériterait d'être porté à la connaissance de nos concitoyens.***

### **Le milieu familial toxique au développement de l'enfant : un mal profond peu dénoncé par les médias**

La majorité des enfants, pris en charge par les services de l'ASE le sont sur décision judiciaire. Ce sont des enfants dont le développement est gravement altéré, au sein même du milieu familial, par des carences éducatives liées à des formes de maltraitances d'ordres physiques, psychologiques ou sexuels, entraînant souvent chez ces enfants, des troubles du comportement et des difficultés d'apprentissage. Il en résulte des profils d'enfants de plus en plus complexes, en échec scolaire, nécessitant une prise en charge par un personnel hautement qualifié afin de leur apporter des soins et un accompagnement éducatif sur mesure.

***Le thème des parents maltraitants ne fait pas recette dans les médias, c'est pourtant là que se situe la cause profonde du mal-être de ces enfants et de leur placement aux frais de la société.***

### **L'ASE : une administration débordée sur laquelle s'acharnent les médias**

L'ASE a le mérite d'exister. Administration à la main des Conseils Départementaux, elle est systématiquement décriée sur les plateaux de télévision au travers de quelques dérives regrettables et condamnables. Cette administration est aujourd'hui saturée par le nombre d'enfants, en danger, à prendre en charge (près de 320 000 aujourd'hui en France), et par l'obligation qui lui est faite d'intégrer les mineurs non accompagnés issus de l'immigration. L'ASE nécessiterait, de toute urgence, d'être repensée et réorganisée au même titre que d'autres administrations de notre pays, pour pouvoir répondre de façons efficiente et pertinente à sa mission.

Plutôt que de focaliser l'attention uniquement sur les dysfonctionnements de l'ASE, ***il serait utile que les médias permettent à nos concitoyens d'appréhender les difficultés que rencontre cette institution à bout de souffle et qu'ils mettent au jour les très nombreux cas d'enfants qui, grâce à l'ASE, trouvent leur place dans la société à leur majorité.***

### **Des initiatives associatives et un dévouement de professionnels salariés et bénévoles, occultés dans les reportages médiatiques**

Les associations d'action sociale privées jouent un rôle déterminant dans le dispositif de protection de l'enfance. Maisons d'accueil, lieux de vie, services éducatifs de placement à domicile, plateaux techniques médico-psycho-sociaux, lieux de rencontres parents-enfants, suivis post-institution. Le

travail réalisé par les salariés de ces associations, éducateurs et soignants, pour accomplir le processus de « reconstruction » de ces enfants est de la plus haute importance. Il s'agit de prendre en compte conjointement, la problématique liée à l'histoire personnelle de chaque enfant et l'apprentissage à la vie en communauté pour permettre à chacun d'entre eux d'accéder aux meilleurs atouts d'insertion, dans le but de devenir, à leur majorité, des citoyens autonomes. Ces associations sont gérées et épaulées par des bénévoles, qui, à titre gracieux apportent compétences, expériences, réseaux et beaucoup de leur temps afin de permettre le développement et l'optimisation des structures d'accueil et des dispositifs d'accompagnement dans une adaptation permanente aux évolutions sociétales. **Cet aspect n'est quasiment jamais abordé dans les débats et reportages télévisés**

### **Mes propos se veulent porteurs d'alerte**

Les débats et reportages télévisés auxquels nous assistons ne sont pas équilibrés. Ils focalisent uniquement l'attention de nos concitoyens sur les regrettables dysfonctionnements relevés de-ci de-là, sans relever l'important travail de reconstruction réalisé par des femmes et des hommes compétents pour pallier les conséquences de maltraitances graves dont la responsabilité incombe essentiellement à des milieux familiaux toxiques. Ce choix médiatique uniquement orienté sur des aspects négatifs de l'ASE, occultant les moyens importants mis en œuvre et le travail difficile réalisé par des professionnels, discrédite globalement le dispositif de protection de l'enfance. Un tel choix est contreproductif car il présente le risque majeur de démotiver ces professionnels qui ont, au contraire, besoin d'être valorisés.

**Alors, à quand un événement médiatique présentant la protection de l'enfance dans sa globalité, mettant en lumière le témoignage de « têtes nouvelles » fortement impliquées dans le dispositif ?**

Les médias pourraient faire appel à des témoignages d'opérationnels porteurs d'initiatives, adaptées aux évolutions sociétales, en mesure d'apporter un éclairage sur les réalités de l'accompagnement des enfants confiés à l'ASE et sur les résultats obtenus. L'association à laquelle j'adhère se nomme « Les Amis de la Chaumière ». Basée en Meurthe-et-Moselle, elle est, comme d'autres associations de même nature, l'exemple d'une association qui a développé un dispositif d'accompagnement global évolutif, comportant les dimensions préventives, correctives et de suivi post institution. Le dispositif s'appuie sur des méthodes et des moyens éducatifs et sanitaires, adaptés, et son efficience se mesure au travers d'une démarche d'amélioration continue structurée.

Daniel MEYER